



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 14 FÉVRIER 2007

# Informations brèves

### Affaires cantonales

#### **Nomination des membres du Conseil d'administration de NOMAD**

Après avoir désigné en décembre dernier M. Daniel Vogel, 63 ans, consultant, administrateur de sociétés et président de Genilem Arc jurassien, domicilié à La Chaux-de-Fonds, en qualité de président du Conseil d'administration (CA) de NOMAD pour la législature 2006-2009 (cf Infos brèves du Conseil d'Etat du 5 décembre 2006), le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des quatre autres membres dudit CA : M. Pascal Montfort, 51 ans, directeur de la clinique psychiatrique de Préfargier depuis 1994, domicilié à Neuchâtel, marié et père de deux enfants, en qualité de vice-président du CA de NOMAD; M. Dominique Germann, 51 ans, directeur du centre médico-social de Sierre depuis 2004 et membre du Comité de direction de la Fédération romande de Biotélévigilance depuis 2006, domicilié à Sierre, marié et père de deux enfants; M. François Borel, 58 ans, docteur ès sciences, mathématicien, ancien député au Grand Conseil neuchâtelois (1973-1984) et conseiller national (1981-1999), enseignant au Lycée Denis-de-Rougemont, domicilié à Neuchâtel, marié et père de deux enfants; Mme Francine Glassey Perrenoud, médecin à La Chaux-de-Fonds, vice-présidente de l'Association neuchâteloise des médecins omnipraticiens (ANMO), membre respectivement du groupe humanitaire de l'ANMO, de la Commission scientifique de la Société neuchâteloise de médecine et du conseil de la Chrysalide, mariée et mère de trois enfants. Adopté en septembre 2006 par le Grand Conseil, le projet NOMAD (Neuchâtel organise le maintien à domicile) prévoit la création d'un établissement cantonal pour le maintien à domicile regroupant les sept centres de santé régionaux au sein d'une entité unique.

**Contact : Roland Debély, conseiller d'Etat, chef du DSAS, tél. 032 889 61 00.**

#### **Pour complément d'information:**

**Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.**

Neuchâtel, le 15 février 2007